



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

21 mars 2019

DATE D'AFFICHAGE

21 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 14

Votants : 16

OBJET :

**Nomination de Mme Isabelle
QUESNE déléguée titulaire
au sein du Conseil
d'Administration du Collège
Albert CAMUS**

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 29/03/2019

Publiée le 29/03/2019

Notifiée le 29/03/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Marie-Colette MAHIER

Etaient absents :

Yves MARRE
Stéphane LE PECULIER
Mélanie MATHIEU
André RIETZ
Camille CRONIER
Caroline PARATRE
Christine CASIMIR
Carole DEFFAIN
Katia MERLEN
Philippe AUTRIVE

Etaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alain DENIMAL donne pouvoir à Isabelle QUESNE
Alain NOURY donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

**NOMINATION DE MME ISABELLE QUESNE DELEGUEE
TITULAIRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COLLEGE A. CAMUS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que Madame Isabelle QUESNE a été élue en date du 17 mai 2017, adjointe au Maire et qu'elle a reçu une délégation au scolaire, à l'enfance et à la jeunesse.

Madame le Maire propose en toute logique, que Madame Isabelle QUESNE représente désormais les intérêts de la commune lors des Conseils d'Administration du Collège Albert CAMUS de La Ferté Alais en lieu et place de Madame Katia MERLEN.

Et de nommer de ce fait, Madame Isabelle QUESNE déléguée titulaire au sein des Conseils d'Administration du Collège Albert CAMUS et de laisser en tant que représentant suppléant, Monsieur Lionnel LAFONTAINE.

VU l'arrêté n°34-2017 du 3 avril 2017 portant retrait de délégation de fonction et de signature consentie à Madame Katia MERLEN,

VU l'élection de Madame Isabelle QUESNE, le 17 mai 2017, Adjointe au Maire,

VU l'arrêté municipal n°75/2017 donnant délégation de fonction et de signature pour les affaires ayant trait au scolaire, à la jeunesse et à l'enfance.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

- **NOMME** Madame Isabelle QUESNE déléguée titulaire au sein des Conseils d'Administration du Collège Albert CAMUS, et de laisser en tant que représentant suppléant, Monsieur Lionnel LAFONTAINE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,

Mariannick MORVAN

